الهيئة المغربية لسوق الرساميل
ⵜⴰⵏⵎⵔⵜ ⵜⴰⵎⵔⵓⵇⵉⵜ ⵏ ⵓⵙⵎⴰⵏⴰⵡ ⵏ ⵜⵉⵎⵓⵍⴰⵢⵏ
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'AMMC publie une nouvelle édition du guide de l'investisseur consacrée à l'information financière

Rabat, le 29 décembre 2022

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux publie un cinquième numéro du guide de l'investisseur. Intitulé « Les documents d'information qu'il faut absolument connaître », cette nouvelle édition vise à faciliter l'accès aux différents documents d'information liés aux opérations financières et aux instruments financiers.

Inscrit dans le cadre des efforts continus déployés par l'AMMC pour renforcer les connaissances du grand public autour de l'épargne et de l'investissement dans le marché des capitaux, ce numéro du guide de l'investisseur présente aux lecteurs les différents types de documents d'information, offre un apercu de leurs contenus et indique où pouvoir les trouver.

En ligne avec sa mission de protection de l'épargne investie en instruments financiers, l'AMMC veille à travers la publication de contenus d'éducation financière, à mettre à la disposition des investisseurs un ensemble d'outils leur permettant de prendre des décisions d'investissement éclairées.

Avec cette nouvelle édition, la série « Guide de l'investisseur » compte désormais 5 numéros et d'autres numéros sont à paraître en 2023. Ces guides sont disponibles pour téléchargement sur le site internet de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux et sur ses réseaux sociaux.

A propos de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC)

L'AMMC est l'autorité de régulation du marché marocain des capitaux. L'Institution a pour missions de veiller à la protection de l'épargne investie en instruments financiers et au bon fonctionnement et à la transparence du marché des capitaux au Maroc.

Membre de l'Organisation Internationale des Commissions de Valeurs (OICV) depuis 1996, l' AMMC a signé, en 2007, la convention multilatérale d'échange et de coopération (Multilateral Memorandum of Understanding/MMOU) de l'OICV faisant du Maroc le 44e pays signataire et le 3e pays Africain. L'Autorité préside également depuis février 2020 le Comité Régional Afrique

Pour plus d'information, veuillez contacter :

Contact :
Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
Mme Dania BOUHLAL
E-Mail: dania.bouhlal@ammc.ma
Tél: 07 07 29 19 31